

BILAN CAMPAGNE 2022 « CONFISERIES DE NOEL »

Cette année, le CCAS a référencé 166 personnes de 80 ans et plus, décomposés de la manière suivante : 128 personnes seules ou en couple mais 1 seule personne de 80 ans et plus, 31 couples de 2 personnes de 80 ans et plus et 7 personnes en maison de retraite dont 1 couple de 2 personnes de 80 ans et plus.

Le 14 octobre dernier, en conseil d'administration, il a donc été décidé de passer commande de 128 confiseries et 31 bouteilles de vin cuit. La commande des 7 confiseries et 1 bouteille de vin cuit pour les personnes en maison de retraite se ferait après distribution car les années précédentes des personnes valides ne s'étaient pas présentés et il y avait eu un léger excédent (7).

Le 28 novembre, sur le site de la mairie et sur Facebook a été annoncé la distribution des confiseries de Noël pour nos aînés. Ainsi que des affiches dans les commerces (sauf tabac et bars)



Le 29 novembre, les 128 courriers ont été envoyés.

« La distribution des confiseries de Noël aura lieu en Mairie, salle du Conseil, le mardi 6 décembre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 ainsi que le jeudi 8 décembre de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Nous vous remercions de prendre vos dispositions pour venir retirer votre confiserie de Noël en nous présentant ce courrier impérativement. Il n'y aura pas de portage à domicile (sauf pour raisons médicales), ni de permanences ultérieures en mairie. »

Le 5 décembre, la Poste nous a fait retour de 35 enveloppes pour défaut d'oblitération. Dolores les a immédiatement affranchi et retourné à la Poste. Ces personnes ont donc reçu leur courrier le mercredi 7 décembre.

Mme BARRET Simone
Mme CHALLET Maryse
Mme CHAUCHARD Julia

Mme CHALLET Maryse
Mr CHANAUD Marcel
Mme CHAYET Anne-Marie

Mme et Mr CHAUSSENDRE
Mr CHIARETTA Maurice
Mme DALIGAULT Anne Marie
Mr et Mme DAUBAN DE SILOUHETTE Yves
Mr DESCALIS SABRAN Yves
Mr FAUCHET Pierre
Mme FLACELIERE Hélène
Mme GALTIER Monique
Mr PELLEN Jean Pierre
Mme PERRIN Mauricette
Mr POULIQUEN Bernard
Mr et Mme RAPHAEL Robert
Mme REYNAUD Josette
Mme ROMAN Mireille
Mme ROUSSEAU Barbara

Mme et Mr CHERDO Louis
Mr et Mme COULAUD
Mme D'ANGELIS Mireille
Mme DAUPHIN Jeanne Marie
Mme et Mr ESCARIOT Raymond
Mme FLACCADORI Denise
Mr GALLIX Maurice
Mme et Mr GINESTET Jacques
Mme PEROCESCHI Brigitte
Mme PERSONNE Noëlle
Mr QUARD Maurice
Mme RATTO Yvette
Mme ROLLAND Lucienne
Mr ROUGE Philippe
Mme TUFFAL

15 de ces personnes se sont néanmoins présentées le mardi 6 décembre sans la lettre et leur confiserie leur a été remise.

Sur ces 35, seul 7 personnes ne se sont pas manifestés mais il en avait été de même les années précédentes (absents de Cucuron en hiver), excepté Mr QUARD Maurice (sa femme est valide donc pas de portage à domicile).

Nous avons portés 3 colis à domicile (personnes inscrites sur le registre unique : malades et isolées, sans famille à Cucuron) et 5 colis à la maison de retraite de Cucuron, 1 à la maison de retraite de Cadenet et 1 à la maison de retraite de La Tour d'Aigues.

7 personnes ayant reçu leur courrier le 1^{er} décembre et ayant de la famille à Cucuron ne se sont pas manifestées.

Jeudi soir, la distribution touchant à sa fin, Claudie BLANC a pris la décision d'en offrir au personnel de la mairie (Dolores qui nous apporte une aide précieuse tout au long de l'année, Patricia, Pascale et Sonia).

Les 3 autres ont été distribués vendredi à des retardataires ayant pris contact avec le CCAS.

Vendredi 9 décembre au soir, publication sur Facebook et le site de la mairie que cette campagne a pris fin.



A l'approche des fêtes de fin d'année, Claudie BLANC -conseillère municipale responsable du CCAS de Cucuron et Mireille CEREA - déléguée, ont eu le plaisir, ces mardi 6 et jeudi 8 décembre, de remettre à nos aînés leur confiserie de Noël.

"Nous sommes heureuses chaque année de ces échanges partagés avec nos aînés.

Nombre d'entre-deux attendent avec impatience de pouvoir retrouver leur famille pour passer Noël avec leurs enfants et petits-enfants.

Nous devons penser aussi à ceux qui seront seuls.

Nous espérons que toutes les petites douceurs qui composent notre colis de Noël pourront réchauffer leur cœur ce jour là."

[#ccas #solidarité #noel2022](#)

Dimanche 11 décembre, 2 personnes ont émis des critique sur Facebook au lieu de s'adresser au CCAS :

Mme BRESSIER Martine, qui est valide, pouvait parfaitement venir retiré le colis de sa mère Mme BRESSIER Nelly ;

Quant à Mme SIBILLE Francine, concernant son père Mr PELLEGRIN, il a été voté à l'unanimité ,en CA janvier 2021, sa suppression de la liste. Il n'a pas lieu d'attribuer un colis à monsieur qui habite Pertuis, même s'il est propriétaire à Cucuron.

